Code ISIN: FR0010044321

OPPORTUNITES & PROTECTION 912

FORME JURIDIQUE DE L'OPCVM FONDS COMMUN DE PLACEMENT SOCIETE DE GESTION RFS GESTION - Groupe LCF ROTHSCHILD **DEPOSITAIRE** LA COMPAGNIE FINANCIERE EDMOND DE ROTHSCHILD BANQUE CREDIT AGRICOLE TITRES ETABLISSEMENT CONSERVATEUR **COMMISSAIRE AUX COMPTES** DIDIER KLING & ASSOCIES **COMPARTIMENT** □ OUI **☑** NON **NOURRICIER** □ OUI **☑** NON

CARACTÉRISTIQUES FINANCIÈRES

CLASSIFICATION: Garanti ou assorti d'une protection.

OBJECTIF DE GESTION:

L'objectif du FCP est d'atteindre le 30 décembre 2014 la valeur liquidative explicitée dans la rubrique « Garantie », tout en offrant la possibilité de participer, pendant dix ans, à la performance d'un investissement constitué d'une allocation dynamique et diversifiée.

ORIENTATION DES PLACEMENTS:

La forme du FCP est celle d'un OPCVM d'OPCVM. Le FCP peut détenir plus de 50% de son actif en OPCVM français ou européens coordonnés.

L'actif du FCP est composé de 2 catégories d'actifs, l'une dite risquée, l'autre dite non risquée. La proportion entre ces deux catégories est réajustée selon les principes de l'assurance de portefeuille. La stratégie de gestion peut conduire à ce que la totalité de l'actif du fonds soit totalement investie dans l'actif non risqué, notamment afin de respecter la contrainte de protection du capital.

La gestion du fonds est active et discrétionnaire.

Marchés, instruments et techniques d'intervention :

La part d'actif du FCP représentant l'actif risqué sera composée de parts ou d'actions d'OPCVM détenus en direct. En particulier, le fonds peut être exposé aux marchés actions.

La part d'actif du FCP représentant l'actif non risqué est composée principalement d'OPCVM monétaires et de titres d'états européens pouvant être acquis en direct ou par l'intermédiaire de pensions livrées.

Afin de poursuivre l'objectif de gestion, le FCP peut intervenir sur des instruments financiers à terme d'indices actions négociés sur des marchés de gré à gré ou sur des marchés réglementés français ou étrangers.

Afin de protéger ses actifs, le FCP peut intervenir sur des instruments financiers à terme d'indices actions, de taux d'intérêt ou de change négociés sur des marchés de gré à gré ou sur des marchés réglementés français ou étrangers.

Risque de change maximum: 1/3 (un tiers) maximum de l'actif du FCP.

GARANTIE:

- Garant : LA COMPAGNIE FINANCIERE EDMOND DE ROTHSCHILD BANQUE, 47 rue du Faubourg Saint-Honoré 75401 Paris Cedex 08.
- *Garantie*: Le fonds bénéficie d'une garantie portant sur la valeur liquidative en date du 30 décembre 2014. Au delà de cette date, il peut être envisagé de mettre fin au fonds ou de reconduire la stratégie avec ou sans garantie. Dans tous les cas, les porteurs seront informés préalablement.
- Type de garantie : indépendante, payable au fonds à première demande de la Société de Gestion et ce, pour toute la durée du fonds.
- Nature de la garantie : garantie à l'échéance

Le garant garantit que tout porteur ayant conservé ses parts jusqu'au 30 décembre 2014 bénéficiera d'une valeur liquidative de rachat en date du 30 décembre 2014 au moins égale au plus haut entre :

- 1. la valeur liquidative d'origine,
- 2. la plus haute valeur liquidative de la période allant du 1er mars 2004 et le 30 décembre 2004,
- 3. et 85% de la plus haute valeur liquidative de la période allant du 30 décembre 2004 au 30 décembre 2014.

Les 4 scénarios rassemblés dans le tableau ci-dessous sont présentés à titre indicatif afin d'illustrer le mécanisme de fonctionnement de la garantie portant sur la valeur liquidative finale et permettent de mettre en évidence différents cas mettant en œuvre les 3 niveaux de garantie proposés :

Scénario	VL initiale (VL1 = VL Garantie 1)	entre le 01/03/2004 et le 30/12/2004	VL la plus haute observée entre le 30/12/2004 et le 30/12/2014	85% de la VL la plus haute observée entre le 30/12/2004 et le 30/12/2014 (VL3 = VL Garantie 3)	VL finale garantie le 30 décembre 2014 Max (VL1, VL2, VL3)	Commentaire
1	1000	1100	2000	1700	1700	La garantie 3 est
						dominante <i>in fine</i>
2	1000	1050	1200	1020	1050	La garantie 2 est
						dominante <i>in fine</i>
3	1000	1000	1800	1530	1530	La garantie 3 est
						dominante <i>in fine</i>
4	1000	1000	1000	850	1000	La garantie 1 est
						dominante <i>in fine</i>

DUREE MINIMALE DE PLACEMENT RECOMMANDEE: 10 ans

SOUSCRIPTEURS CONCERNES: Tout souscripteur, personnes morales et physiques

AFFECTATION DES RESULTATS: Capitalisation

MODALITES DE FONCTIONNEMENT

DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE: Dernier jour ouvré du mois de décembre. La date de clôture du premier exercice interviendra le dernier jour ouvré du mois de décembre 2004.

VALEUR LIQUIDATIVE D'ORIGINE : 1 000 Euros

NOMBRE MAXIMUM DE PARTS EMISES: 15 000 parts

DATE ET PERIODICITE DE CALCUL DE LA VALEUR LIQUIDATIVE : quotidienne. Les jours fériés et les jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel de EURONEXT PARIS S.A.), la valeur liquidative sera calculée le jour ouvré suivant.

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION ET DE RACHAT : Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées tous les jours avant 10 heures auprès de LA COMPAGNIE FINANCIÈRE EDMOND DE ROTHSCHILD BANQUE et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative datée du jour même et calculée le jour ouvré suivant.

COMMISSION DE SOUSCRIPTION : 5% maximum acquise aux tiers

COMMISSION DE RACHAT: 4% maximum acquise aux tiers, 0% sur la valeur liquidative du 30 décembre 2014.

FRAIS DE GESTION: Montant maximum des frais de gestion annuels : 2,0% net de taxes, sur la base de l'actif net constaté lors de chaque calcul de la valeur liquidative.

Ces frais seront imputés au compte de résultat du fonds.

Le FCP s'engage à ne souscrire que dans des OPCVM dont :

- les frais de gestion fixes ne dépasseront pas 2% par an,
- les commissions de souscription et de rachat ne sont pas appliquées.

LIBELLE DE LA DEVISE DE COMPTABILITE : euro.

ADRESSE DE LA SOCIETE DE GESTION & DU DEPOSITAIRE

ADRESSE DU CONSERVATEUR

LIEU OU MODE DE PUBLICATION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE:

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque (PARIS)

La présente notice doit obligatoirement être mise à la disposition du public préalablement à toute souscription, remise à la souscription et mise à la disposition du public sur simple demande.

La note d'information complète du fonds et le dernier document d'information périodique sont disponibles auprès de LA COMPAGNIE FINANCIERE EDMOND DE ROTHSCHILD BANQUE, au 47 rue du Faubourg Saint-Honoré 75401 Paris Cedex 08 (33-(0)-1-40-17-25-25).

DATE D'AGREMENT DU FCP PAR L'AMF: le 23 janvier 2004DATE DE CONSTITUTION DU FCP: le 5 mars 2004DATE D'EDITION DE LA NOTICE D'INFORMATION: le 10 mars 2004

Création du document : le 16 décembre 2003

M.A.J.:

MB/MM: 10-03-2004